

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK
Conseil Municipal : Séance du 13 mars 2018

Sous la présidence de M. Jean-Michel HIRTZ, Maire

Présents : M. Jean-Marc SINDT; M. Alain SINDT; M. Nicolas CARON; Mme Elodie PERRIN; M. Frédéric TOURRET ; M. Laurent BERGER ; M. Guy HOCHARD ; Mme Véronique CHOSEROT ; M. Thierry DRAUS ; M. Pierre VAN GASSE ; M. Gilles LEGRAND

Présents par procuration : M. Didier HILD donne procuration à M. TOURRET Frédéric
M. Jehan HELMSTETTER donne procuration à Mme Elodie PERRIN

Absents : M. Joseph MARCK

1 – Demande de numérotation « Grand'Rue » à Fréching : section 14 parcelle 48

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de donner le numéro 27 la parcelle N° 48 section 14 située « Grand'Rue » à Fréching et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

2 – Demande de numérotation « Rue de la Chapelle » à Haute-Sierck : section 9 parcelle 113

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de laisser le numéro 7 à l'appartement du rez-de-chaussée et d'attribuer le numéro 7A à l'appartement du 1^{er} étage de la maison située parcelle 113 section 9 « Rue de la Chapelle » à Haute-Sierck et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

3 – ONF : Programme d'actions 2018 de la forêt communale

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accepter ces travaux sylvicoles prévus sur la parcelle 1.u pour un montant de 3 442.00 € H.T. et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

4 – Attribution des marchés aux entreprises pour les lots de la « Réhabilitation de l'ancienne école en espace culturel et associatif »

Après examen de l'analyse de M. BOLZINGER Bernard représentant l'EURL BOLZINGER Architecte en charge du dossier et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents d'attribuer les différentes lots et de retenir les entreprises suivantes :

N° DES LOTS	LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS H.T.	MONTANTS T.T.C.
01	VRD GROS OEUVRE	C.E.P. OPTION	135 000.00 € 11 500.00 €	162 000.00 € 13 000.00 €
02	MENUISERIE PVC	GRANTHIL	38 079.00 €	45 694.80 €
03	PLATRERIE	BATI CONCEPT	23 275.00 €	27 930.00 €
04	MENUISERIE BOIS	MEBESI	16 150.00 €	19 380.00 €
05	ELECTRICITE	HOFFMANN OPTION	33 770.00 € 6 143.32 €	40 524.00 € 7 371.98 €
06	C.S.V.	TECHNIC CHAUFFAGE	76 000.00 €	91 200.00 €
07	CARRELAGE	INNOVA CONSTRUCTION	22 004.10 €	26 404.92 €
08	PEINTURE	BERNARD	4 500.00 €	5 400.00 €
		TOTAL	366 421.42 €	439 705.70 €

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.